

informations



Comité Régional CGT Midi-Pyrénées



Vie syndicale
Elections
TPE 2016



A la une
Formation professionnelle



Actualité régionale
Etats généraux du rail
et de l'intermodalité

N° 225

Juin 2016

CESER

dos sier



Editorial	2
A la une	3
• Formation professionnelle	
Vie syndicale	4
• Elections TPE 2016	
Activité régionale	5
• Travail-Santé-Handicap	

Dossier7

CESER :

- Avis du CESER
- La commission méditerranée



Vie syndicale	11
• Conférence régionale sur les Unions Locales	
Actualité régionale	13
• Etats généraux du rail et de l'intermodalité	
A vos agendas	15
• Prochaines sessions de formation CGT à l'IRT	
Brèves	15
• Congrès de l'UD CGT 32	



Comité Régional CGT
Midi-Pyrénées
7, place du Fer à Cheval
31300 TOULOUSE

Prix : 1€ • N° 225 • Juin 2016
N° d'inscription à la CP 0221S05720
ISSN 1950-4926

Directeur de la Publication :
Lionel Pastre

Tél. 05 61 23 35 52 - Fax 05 61 21 82 23

e-mail : cgt.crpm@orange.fr

site : www.cgt-midipyrenees.com

Conception et réalisation :

Sandrine Bellin

Comité Régional CGT Midi-Pyrénées

Imprimé par le

Comité Régional CGT Midi-Pyrénées

Aux voix de la rue, des chantiers, des bureaux, des ateliers, des services, des lycées le pouvoir répond par le mépris et creuse, chaque jour un peu plus, le fossé le séparant d'un peuple qui rejette majoritairement cette réforme et soutient les mouvements sociaux.

Au lieu de la discussion, du dialogue, de l'écoute de la profondeur du rejet de son projet de loi, le président de la république et le gouvernement utilisent la force et dérivent vers une politique de répression, de division et de peur.

Face à l'entêtement de Valls, l'utilisation du 49-3, la détermination reste intacte, le mouvement social s'étend.

L'opinion n'est pas dupe. Ce qui se joue, sur cette ligne de partage entre le capital et le travail qu'est la remise en cause du code du travail, c'est une lutte de classe entre d'un côté le monde du travail et de l'autre le monde de la finance.

C'est un changement profond de politique, un choix de vie qu'on tente de nous imposer en malmenant tous les cadres démocratiques.

Stop, ça suffit !

Dans les entreprises, dans chaque secteur d'activité, battons nous, mettons en débat par des assemblées générales la reconduction de la grève.

Comme depuis 3 mois aux quatre coins de notre région de Rodez à Foix, d'Albi à Cahors, de Tarbes à Montauban, de Toulouse à Auch, la mobilisation loin de faiblir va se poursuivre et s'amplifier jusqu'au retrait du projet de loi travail et l'ouverture de négociations pour l'obtention de droits nouveaux plus protecteurs pour tous les salariés.



David Gistau

Secrétaire Général de l'UD CGT de l'Aveyron



Formation professionnelle

« une occasion manquée »

Extraits de la déclaration des Comités Régionaux CGT Languedoc-Roussillon/Midi-Pyrénées du lundi 25 avril 2016

« Le Président de la République a annoncé le lancement d'un vaste plan de formation professionnelle en direction des demandeurs d'emploi. Ce « plan 500 000 », qui porte à 1 000 000 les formations à réaliser en 2016, amène à ce que des dispositions particulières soient prises dans les régions, chefs de file en la matière. Pour Languedoc-Roussillon/Midi-Pyrénées, ce sont 90 000 formations à réaliser.

L'Etat et la Région doivent contractualiser, ainsi que les partenaires sociaux par l'intermédiaire du COPAREF (Comité Paritaire Régional Emploi Formation). La proposition d'une déclaration conjointe COPAREF, Etat et Région ne nous convient pas. Aucune organisation syndicale ou patronale n'a donné mandat au COPAREF (ou plus exactement à la présidence du COPAREF) pour signer en leur nom. La CGT ayant décidé de ne pas signer la convention, une signature COPAREF a encore moins de valeur.

Sur le fond, l'Etat et la Région sont souverains. Pas le COPAREF. Seules les organisations syndicales et patronales qui le composent sont souveraines. Faire signer le COPAREF consiste à le substituer à la souveraineté des OS et OP et donc à lui donner artificiellement

une souveraineté qu'il n'a légalement pas. De plus, cette convention n'aborde pas l'ensemble des problématiques, particulièrement la transformation des formations en emplois durables.

Elle confirme la logique de mobilisation de fonds publics sans les contreparties attendues. Les présidents de régions obtiennent non seulement l'argent de l'Etat et des fonds mutualisés, mais aussi la gestion quasi exclusive de son utilisation et au-delà de l'Etat. Il ne faut pas oublier les conventions FPSPP-Région et FPSPP-Pôle Emploi qui engagent des fonds mutualisés au plan national. Quid de l'égalité entre citoyens d'une région à l'autre? Quid de l'avenir du service public national de l'emploi?

Pour la CGT, s'il est urgent de mobiliser tous les outils, c'est pour effectuer un vaste plan de recensement des besoins d'emploi dans les branches, les entreprises et les territoires afin d'orienter les formations et permettre réellement la création d'emplois durables.

La méthode adoptée dans l'urgence n'est pas juste. Nous ne pouvons plus accepter, comme méthode de dialogue social, les impératifs de calendriers...

Pour la CGT, l'enjeu de ce plan devrait être l'efficacité pour l'emploi, et donc d'innover par rapport aux années précédentes. Il faut faire différemment et ne pas reproduire, en double, ce qui a démontré son inefficacité.

Est-il nécessaire de rappeler que la CGT s'inscrira dans toutes les initiatives susceptibles d'inverser la courbe du chômage, pas de manière artificielle ni en régionalisant la politique de l'emploi, à quatorze mois de la présidentielle, mais avec une vraie politique de plein emplois. Les questions de réindustrialisation des territoires et la bataille pour défendre de vrais services publics de qualité et de proximité sont bien au cœur des enjeux et devraient alimenter les débats.

La formation professionnelle n'est pas un outil miraculeux qui crée l'emploi. La CGT constate ainsi qu'il y a là une occasion manquée de mettre en oeuvre une politique individualisée de parcours de formation professionnelle ouverte tout au long de la vie pour les salariés privés d'emploi mais également pour les salariés en emploi. Cela favoriserait la montée en qualification et la stabilité professionnelle et aurait pu constituer un premier pas concret vers une sécurité sociale professionnelle.

Pour ces raisons, la CGT ne signera pas la convention Etat Région Languedoc-Roussillon/Midi-Pyrénées.

Elections TPE 2016

« une campagne de terrain »

Dans notre région (Languedoc-Roussillon/ Midi-Pyrénées) la campagne est lancée pour les élections professionnelles dans les TPE.

Pour rappel, elles auront lieu du 28 novembre au 12 décembre 2016, et joueront un rôle fondamental dans le calcul de la représentativité syndicale.

La liste paritaire de nos dix Candidats-es a été déposée, ainsi que la profession de foi, c'était la première étape à franchir!

Mais au-delà des différents outils numériques et matériel, affiches, tracts, site Internet dédié: www.tpe.cgt.fr, etc, mis à la disposition de nos organisations ces élections ce veulent avant tout être une campagne de terrain.

Car ce sont 4,6 millions de salariés, travaillant chez les artisans, professions libérales, comme assistantes maternelles, chez des particuliers employeurs, dans de petites associations, commerces ou encore de petites entreprises sans convention

collective, qui sont concernés.

Ce sont eux que l'on rencontre souvent dans nos permanences juridiques et qui n'ont pas ou peu connaissance de leurs droits. Des salariés qui ont, « souvent, les salaires les plus bas, qui bénéficient le moins de formation et qui multiplient les heures supplémentaires, les temps partiels, etc.

Outre des hausses de salaires, l'universalité des droits pour tous les salariés dont l'accès à la formation, le paiement des heures



CALENDRIER CARAVANE CGT TPE 2016											
Septembre			Octobre				Novembre				
	10h00	14h30		10h00	14h30		10h00	14h30			
1	J		1	S		1	M				
2	V		2	D		2	M				
3	S		3	L		3	J	COLOMIERS (31)	BLAGNAC (31)		
4	D		4	M		4	V				
5	L		5	M		5	S				
6	M		6	J		6	D				
7	M		7	V		7	L				
8	J		8	S		8	M	TOULOUSE Centre (31) Action coordonnée dans chacun UL			
9	V		9	D		9	M	CASTRES (81)	REVEL (31)		
10	S		10	L		10	J	TARBES (65)			
11	D		11	M	PAMIRS (09)	LAVELANET (09)	11	V			
12	L		12	M	CONDOM (32)	NOGARO (32)	12	S			
13	M		13	J	FIGEAC (46)	DECAZEVILLE (12)	13	D			
14	M	SAINT GAUDENS (31)	LANNEMEZAN (65)	14	V	TOULOUSE (31) Journée Caravane nationale commerce	14	L			
15	J	SAINT GIRONS (09)		15	S	TOULOUSE (31) Journée Caravane nationale commerce	15	M	AUCH (32)	L'ISLE JOURDAIN (32)	
16	V			16	D		16	M	RODEZ (12)		
17	S			17	L		17	J	CAHORS (46)		
18	D			18	M	CASTELSARASIN (82)	MOISSAC (82)	18	V		
19	L			19	M			19	S		
20	M	MILLAU (12)	ST AFRIQUE (12)	20	J			20	D		
21	M	LAVOUR (81)	ST SULPICE (81)	21	V			21	L		
22	J	ST CERES (46)	BRETENOUX(46)	22	S			22	M	CAUSSADE (82)	MONTAUBAN (82)
23	V			23	D			23	M	TARASCON (09)	FOIX (09)
24	S			24	L			24	J	ALBI (81)	GAILLAC (81)
25	D			25	M			25	V		
26	L			26	M			26	S		
27	M	ROQUES (31)	PORTET (31)	27	J			27	D		
28	M	LOURDES (65)	BAGNERES (65)	28	V			28	L		
29	J	LABEGE (31)		29	S			29	M		
30	V			30	D			30	M		
				31	L						

supplémentaires, la CGT souhaite mutualiser les moyens des entreprises pour leurs salariés, afin de leur offrir des activités sociales et culturelles, alors qu'ils en sont totalement privés aujourd'hui.

Cette proposition innovante existe déjà au niveau de la branche des services automobiles qui regroupe les activités des garages, parkings, location de véhicules, vente...

En Midi-Pyrénées, à peine 25000 salariés s'étaient déplacés en 2012 pour aller voter.

Lors des élections précédentes, nous étions arrivés largement en tête, avec 32,04 % des voix, suivie par la CFDT (16,78 %) et FO (16,86 %). Mais la participation avait été très faible (12,06 %). À peine 25 000 salariés sur les 200 000 s'étaient déplacés pour aller voter. Pour y remédier, il nous faut réaliser un véritable travail de terrain, et nous mettre en marche pour informer les salariés.

A cet effet, le Comité Régional a décidé la création d'une « caravane », afin d'impulser une campagne d'animation et d'initiatives médiatiques dans l'ensemble de nos départements. (Planning ci-contre).

Cette élection comporte d'autres enjeux. Puisqu'elle déterminera en partie le nombre de sièges par organisation aux prud'hommes. Mais aussi parce que son résultat comptera pour le calcul de la représentativité syndicale.

Si la CGT au niveau national demeure la première organisation, seul 0,8 point nous sépare de la CFDT, c'est donc l'ensemble de nos organisations et syndiqués qui doivent s'investir pleinement dans cette campagne pour aller « chercher » cette victoire!

Patrice Matence

Secrétaire Général de l'UD CGT du Lot

VOTONS LES CANDIDATS CGT DE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES • LANGUEDOC-ROUSSILLON



ALZAÏS
Elzbeta

Aide à domicile



CASABONE
Pascal-Bernard

Professeur de
mathématiques



JOLY
Laurent

Plombier



NADAL
Marie-Lyne

Collaboratrice
d'assurances



QUILLES
Renaud

Ouvrier
façadier

BAUDSON
Emilie

Vendeuse
Préparatrice



HERRARD
Gisèle

Secrétaire
administrative



MERLE
Louis

Secrétaire



OFFROY
Mathilde

Libraire



SORIA
Fabian

Animateur -
Coordinateur



Travail-Santé-Handicap



« pour faire progresser le rapport de forces »

Le comité régional a validé la constitution d'un nouveau collectif régional « Travail-Santé-Handicap » le 28 janvier 2016.

Tension, violence, mal être, handicap, suicides sont aujourd'hui le quotidien des travailleurs!

Que faire face à ces dégradations de la qualité de vie au et hors travail? Comment dépasser les constats et rentrer dans la dynamique de transformer le travail pour améliorer les conditions de sa réalisation et retrouver le cheminement vers un état de bien-être?

Le collectif régional s'est fixé la feuille de route qui suit, et fait appel à tous les camarades sensibilisés sur ces questions à le rejoindre. L'idée étant de couvrir de manière large le territoire.

1. LES OBJECTIFS:

Il s'agit de développer la démarche revendicative confédérale « Transformer le travail pour transformer la société » autour de 3 axes:

- Donner des outils à nos organisations, syndicats et syndiqués
- Mettre en capacité nos organisations de répondre aux situations de souffrance au travail
- Animer une réflexion d'analyse critique sur les réalités actuelles

Le fil rouge de la démarche consiste à partir du travail réel, à en faire le moyen du dialogue et de l'action avec les syndiqués, les salariés.

Comment aller au plus près des salariés, dans chaque syndicat pour faire progresser le rapport de forces? Comment lier cette bataille avec notre activité quotidienne, et nos initiatives revendicatives?

Le collectif participera à élaborer des stratégies et plans d'actions revendicatifs au service d'une mobilisation de masse.

Les déclarations d'accident de travail, de maladies professionnelles doivent passer d'un traitement archaïque à une véritable sécurité sociale du XXI^e siècle. Le traitement du travail doit être une préoccupation de nos organisations, afin de mettre en place une véritable politique de prévention.

Le collectif mettra à disposition les compétences et expériences de prévention primaire, secondaire et tertiaire par des référents thématiques. La renégociation de la convention avec l'association de gestion du fonds d'insertion des personnels handicapés (Agefiph) et pour les personnels handicapés de la fonction publique d'état (Fiphfp) sera l'occasion d'affirmer les droits et de les mettre en œuvre.

Dominique Fichten, Erick Soria et Alain Fourmes, animateur de la convention passée entre le Comité régional et l'Agefiph Midi-Pyrénées, animent ce collectif.

2. DES PREMIÈRES TÂCHES:

Réaliser un réseau:

- des mandatés et élus dans les instan-

ces régionales et départementales

- des élus des CHSCT (demander aux collectifs départementaux les listes des stagiaires CHSCT)
- mettre à jour un annuaire des ressources
- élargir le collectif avec des camarades de toutes les uds

Outils, c'est aussi travailler la formation avec l'Institut régional du Travail.

3. A PLUS LONG TERME:

- Faire connaître le collectif en invitant un membre lors des visites de CE d'UD.
- Des journées d'étude avec des enseignants chercheurs et des responsables confédéraux travail santé, imaginé par le collectif, seront organisées
- Structurer le réseau autour de quatre axes avec l'engagement de premiers camarades:
 - Juridique (déclaration AT/MP, tribunaux)
 - Opérationnel (répondre aux bases et mise en relation avec référents)
 - Souffrance au travail (prévention, accompagnement, réparation)
 - Handicap mise en œuvre du stage confédéral en territoires
- Avec le collectif de Languedoc-Roussillon
 - Table ronde sur le travail lors de la conférence régionale des UL en octobre 2016
 - Actualisation des fiches actions créées par les camarades



Avis du CESER

« une baisse de 2% »

Mardi 24 mai, s'est tenue la plénière du CESER LR-MP, avec comme ordre du jour, le vote du projet d'avis du CESER sur le budget primitif de la nouvelle région pour 2016, et le vote sur la saisine des anciens présidents de régions MALVY - ALARY concernant la prospective de la région LR-MP à l'horizon 2030.

RÉSULTAT DES VOTES

• **Projet d'avis intitulé «Avis du CESER LR-MP en réponse à la saisine des présidents ALARY - MALVY: quelle prospective, quels défis, ses enjeux pour la nouvelle région à l'horizon 2030»**

206 votants

30 abstentions (CGT, FSU, Solidaires, UNEF)

Le rapport est adopté avec 176 voix.

• **Projet de rapport sur le projet de Budget Primitif du Conseil Régional**

195 votants

27 abstentions (CGT, FSU, UNEF)

3 contre (Solidaires)

Le rapport est adopté avec 165 voix.

DÉCLARATION CGT SUR L'AVIS DU CESER SUR LE BUDGET PRIMITIF 2016

La CGT se félicite du fonctionnement du CESER qui a maintenu la commission d'amendements.

Nous nous félicitons également des dernières annonces de la région sur les états généraux du rail et de l'intermodalité et le plan BTP. Les

bonnes intentions devront se traduire par des moyens concrets pour les mettre en œuvre.

Nous tenons à rappeler notre opposition au pacte de responsabilité qui a pour conséquence une baisse des dotations.

Les conseillers CGT n'ont pas participé aux réunions des 17 et 19 mai, car elles correspondaient à des journées d'action contre la loi travail, qui, si cette loi est votée en l'état, aura des conséquences néfastes pour les salariés de notre région et de toute la France.

Le mouvement social contre la loi travail, mené notamment par la CGT, commence à porter ses fruits. Les avancées obtenues par les routiers en sont la meilleure démonstration.

Sur le budget primitif, la CGT souligne et déplore une baisse de 2 % des recettes, qui équivaut à une perte de ressources de 40 millions. Cela ne permet pas de répondre de façon satisfaisante aux besoins sociaux grandissant compte tenu des régressions sociales en cours. Nous avons bien noté l'augmentation du budget en faveur de la formation, mais nous regrettons que

le plan 500 000 se traduise par une baisse des moyens alloués à chaque bénéficiaire et les conséquences que cela va engendrer pour les organismes formateurs.

Comment peut-on envisager sereinement des avancées dans le cadre de la transition énergétique, quand dans le même temps, nous avons une explosion de la précarité énergétique et la casse de 900 emplois prévue sur la région, via les réformes et fermetures de sites dans les grosses entreprises que sont EDF, AREVA et ENGIE.

La CGT souhaite alerter le CESER sur le principe de conditionnalité des aides, qui semble être largement sous-évaluée dans les contreparties. Nous soutenons le développement de l'accès au numérique, mais cela ne peut se substituer au maintien des services publics sur l'ensemble du territoire.

Nous notons avec satisfaction la bonne santé financière de la région mais nous dénonçons la soumission aux agences de notation qui aggrave les conditions d'accès à l'emprunt.

La CGT s'abstiendra sur cet avis.

LANGUEDOC-ROUSSILLON
LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

Avis du CESER

« quels moyens de financement ? »

Déclaration des Groupes CGT, FSU et Solidaires sur « la saisine Malvy/Alary » lors de l'Assemblée Plénière du CESER du 24 mai 2016.

La commande de nos 2 anciens présidents de Région a eu au moins le mérite de nous obliger à travailler ensemble, à confronter nos idées et notre vision du nouvel espace territorial, même si tout n'a pas été simple.

En revanche son fondement, la mise en œuvre de la loi NOTRe est le révélateur d'une certaine conception de l'organisation administrative de la France: toujours plus gros, toujours plus loin, l'excellence, pour affronter la compétition internationale. Et cette conception souffre d'un grave défaut originel: quels moyens pour quelles compétences? Pour

satisfaire quels besoins?

Quant à l'état des lieux, on verrait plus tard.

On comprend le désarroi de nos élus! Saisir le CESER était tactiquement un bon coup.

Le résultat du travail est à l'image des CESER: consensuel dans ses constats, peu avare dans ses préconisations, même si on peut y relever des incohérences de-ci, de-là. Et toujours la même rengaine: quels moyens de financement?

Le casse-tête: aucune autonomie fiscale, baisse des dotations de l'Etat, insuffisante compensation des transferts de compétence, aucune réforme de la fiscalité locale à l'horizon, etc. Et d'un autre côté des besoins encore plus grands, notamment des grands groupes économiques et financiers qui ver-

raient d'un bon oeil la concentration à leur profit des moyens de la Région et/ou des métropoles.

L'affichage des enjeux et défis relève dès lors plus de la méthode Coué, plus que de la réalisation pratique. Sans nier la qualité du travail réalisé, les groupes CGT, FSU et Solidaires ont décidé de ne pas valider cet avis en s'abstenant.

Pour nos organisations il y a état d'urgence sociale. En France et dans notre Région, trop d'habitants sont exclus du bien être digne de notre temps: pauvreté, chômage, précarité, échec scolaire, services publics dégradés... sont devenus leur quotidien. Ils méritent mieux que ça. Un mot encore sur la partie prospective de ce document qui n'est pas soumise à vote.

Comment peut-on se projeter dans le temps quand le futur ne se conjugue qu'au temps immédiat?

Quand 70 ans après sa création issue du programme du Conseil National de la Résistance on détricote patiemment l'ouvrage de solidarité que constitue la Sécurité Sociale, quand depuis plus de 30 ans certains ne vivent que grâce aux Restos du Cœur dont l'existence devait être éphémère, quand on s'attaque au Code du Travail. Etc.

Quand personne n'a pu prévoir ni anticiper la crise de 2008 qui a plongé le monde dans un profond marasme. Quand au fond on ne fait que décliner dans des scénarios une même pensée libérale unique.

Pour notre part nous sommes extrêmement réservés sur cette démarche.



La commission méditerranée

« les facettes et enjeux de la mer »

Lors de la mise en place du nouveau CESER LRMP, une commission Méditerranée a été créée: la commission 8.

Si la 1^{re} réunion a été consacrée à la mise en place de la commission et un tour de table des attentes des conseillers, dès la 2^e réunion, la commission s'est mise au travail.

La commission s'est rendue sur le port de Sète, et a pu se rendre compte des investissements et aménagements en cours: 200 M€ d'investissements d'ici 2020.

Le Cepralmar (centre d'études et de promotion des activités lagunaires et maritimes) a fait une présentation d'immersion de récifs artificiels afin de reconstituer les ressources halieutiques: restauration des habitats marins, gestion des ressources, aménagement et préservation des fonds marins.

La commission souhaite développer une autosaisine sur la promotion d'une gestion intégrée des ports régionaux pour l'activité commerce et passagers.

LE CONTEXTE DE LA FAÇADE MÉDITERRANÉENNE EN LRMP.

Avec la fusion des régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, nous redécouvrons les facettes et enjeux de la mer. 200 km de côtes de la Méditerranée pour notre région, depuis la frontière espagnole jusqu'au débouché du Rhône: 4 ports de commerce, 5 ports de pêche et 70 ports de plaisance.

Les 4 ports de commerce:

- **Port Vendres:** spécialisé dans l'import de fruits et légumes
- **Port la Nouvelle:** spécialisé dans les vracs
- **Sète:** est un port polyvalent et multimodal qui abrite également un important pôle passager, qui voit transiter chaque année environ 180000 passagers ferries sur des lignes Maroc
- **Laudun l'Ardoise:** spécialisé dans le transport fluvial

LA MÉDITERRANÉE RECÈLE AUSSI DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES IMPORTANTES

- **L'énergie renouvelable: le parc éolien pleine mer.**

L'installation puis le développement des parcs éoliens en mer sera une opportunité de développement économique majeur pour la zone et le port de Port la Nouvelle, sur laquelle il faudra rester vigilant pour que le projet prenne forme et se développe dans un contexte de concurrence entre zones choisies.

- **Activité croisière:**

La Méditerranée est la 2^e destination mondiale du secteur après les Caraïbes. La croisière représente seulement 1 % du marché global des vacances. Cela constitue une réelle opportunité pour la région. Sète, en très forte progression sur ce secteur, accueillera 34 navires en 2016 (dont 4 grands navires de 280 m), contre seulement 9 en 2009.

- **La pêche**

Trois types d'activités de pêche: les petits métiers, la pêche artisanale



Port Vendres



Port la Nouvelle



Sète



Port de l'Ardoise sur le Rhône

hauturière et la pêche industrielle. Des activités d'aquaculture et conchyliculture en mer se développent, particulièrement dans les lagunes, représentant un secteur en expansion, qui regroupe 600 entreprises et 2400 emplois directs. Les activités de pêches restent sensibles aux problématiques de diminution de la ressource.

La commission méditerranéenne

4 projets majeurs

• La plaisance

La plaisance couvre plusieurs secteurs, tels que la construction navale, l'entretien des navires, les ports, et le tourisme induit.

Le littoral de la région compte 33000 anneaux, soit 15 % de la capacité métropolitaine.

• Les sports nautiques

Grâce à un régime de vent soutenu sur une partie du littoral, la Région est leader dans les sports de planche à voile et kite surf.

LA MÉDITERRANÉE, C'EST AUSSI LES ÉCHANGES AVEC D'AUTRES PAYS QUI PARTAGENT CETTE MER

• Les coopérations nord-sud et sud-nord

Développement d'accords commerciaux sur le transport de passagers, de marchandises, et les coopérations scientifiques et agricoles.

LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET LA MONTÉE DES EAUX

Des craintes se font sentir, sur le plan environnemental, pression foncière, préservation du littoral, augmentation des populations... mais un

des enjeux majeurs est bien d'anticiper l'augmentation du niveau de la mer.

L'augmentation prévue serait de 50 à 70 cm du niveau de la mer à la fin du siècle.

Les enjeux sont importants pour les activités touristiques du bord de mer, notamment les campings, mais aussi les infrastructures portuaires, routes littorales et toute la bande côtière.

A titre d'exemple, 55 millions d'euros ont été investis sur la plage du Lido, entre Sète et Marseillan, afin de conserver le trait de côte.

LE POINT DE VUE DE LA CGT

La Méditerranée doit son nom au fait qu'elle est littéralement une « mer au milieu des terres », en latin « mare medi terra ».

Durant l'Antiquité, la Méditerranée était une importante voie de transports maritimes permettant l'échange commercial et culturel entre les peuples émergents de la région - les cultures mésopotamiennes, égyptiennes, perses, phéniciennes, carthagoises, berbères, grecques et romaines. L'histoire de la Méditerranée est importante dans

l'origine et le développement de la civilisation occidentale.

A plusieurs reprises, le sujet de l'Union de la Méditerranée est revenu pour répondre à la tentative de dialogue entre l'Europe et la Méditerranée, et définir une politique européenne en direction des pays arabes et du conflit au Proche-orient et d'autre part apporter une réponse au risque de confrontation entre l'islam et l'occident.

4 projets majeurs sont en discussion au niveau européen :

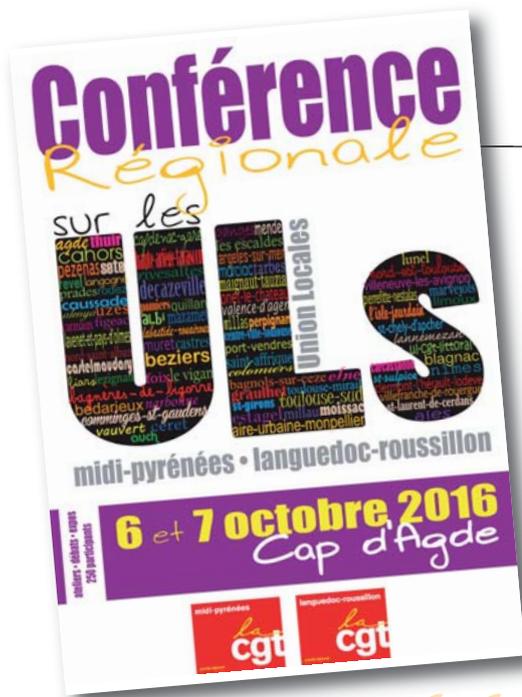
- **Autoroutes de la mer** (développement des liaisons ports/marchés) avec comme priorité la réalisation de l'autoroute du Maghreb arabe.
- **Dépollution de la Méditerranée** et promotion de la gouvernance environnementale
- **Protection civile**: faire face aux risques de catastrophes et renforcement de la sécurité maritime.
- **Plan solaire méditerranéen** dans le cadre de l'approfondissement de l'intégration des marchés énergétiques.

Bien des sujets restent sur la table, et difficile de savoir si la commission Méditerranéenne aura compétence pour y répondre.

Mais cette commission revêt un intérêt particulier dans la situation actuelle des populations du Sud de la Méditerranée, comme du réchauffement climatique et la montée des eaux.

Xavier Petrachi
Conseiller CGT CESER LRMP,
membre de la commission 8.





Conférence régionale sur les ULs

« Impliquer toute la CGT dans la réflexion »

Philippe MARTINEZ, Secrétaire général de la CGT, a sollicité les Comités régionaux, en 2015, pour qu'ils prévoient d'organiser une Conférence régionale sur les unions locales. Les Comités régionaux Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées ont décidé d'en organiser une ensemble, sur le périmètre de la nouvelle grande région (décision prise lors de la plénière commune du 27 novembre 2015, à Carcassonne). Elle se déroulera les 6 et 7 octobre 2016, au Cap d'Agde (34).

Un collectif de préparation a été mis en place. Il est composé, à ce jour, de sept membres: deux camarades des Comités régionaux (un pour LR, un pour MP), deux camarades d'Unions départementales (UD12 et UD34), deux camarades d'Unions locales (UL de Narbonne et UL de Muret) et d'un camarade de Fédération (Cheminot). C'est au nom de ce collectif que je vous écris aujourd'hui.

Ce collectif s'est réuni, a échangé, confronté. Les débats ont été riches et diversifiés mais quelques interrogations, voire inquiétudes, ont vu le jour.

Il faut remettre cette Conférence dans le contexte dans lequel il faut situer son déroulement et pour

insister sur le fait que la préparation (et donc les débats préparatoires) est primordiale et au moins aussi importante, voire plus, que la Conférence en elle-même.

Tout d'abord le contexte. Cette conférence sera bien une conférence sur les UL et non une conférence des UL. Car il est clair que nous souhaitons impliquer toute la CGT dans la réflexion sur l'évolution de cet outil territorial de proximité.

Bien entendu, Il n'est nullement question de réfléchir à la place des UL et sans les UL, mais bien en lien avec elles. Et, évidemment, il n'est nullement question de supprimer les UL, ni les UD d'ailleurs.

Enfin, cette conférence est bien une conférence, et non un congrès. Aucune décision statutaire ne sera et ne pourra être votée.

Le collectif souhaite, quand même, ressortir avec des propositions concrètes à l'issue des deux jours de travaux et faire en sorte qu'il y ait un suivi et une suite à cette conférence.

Pourquoi nous semble-t-il pertinent d'organiser une conférence régionale sur les Unions locales sur le périmètre de la nouvelle grande région?

Au-delà de la commande du Secrétaire général de la CGT, il nous

paraît opportun, au moment où les anciennes régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées ont fusionné, de réfléchir ensemble sur notre nouveau périmètre.

Cette conférence nous permettra également de prolonger et pérenniser le travail commun entre les deux comités régionaux, les 13 UD et les FD, comme celui déjà entrepris sur la formation professionnelle, le CESER ou encore avec l'organisation de la campagne TPE par exemple.

Sur ce nouveau périmètre, donc, nous comptabilisons 85 Unions locales, sur le papier en tout cas... Le maillage est certes important pour le travail de proximité, mais des déserts syndicaux persistent... avec une évolution du salariat.

Vu la grande diversité d'unions locales et vu la grande diversité de fonctionnement, vu les périmètres différents sur lesquels elles rayonnent et vu le salariat différent sur lequel elles interviennent, il ne peut y avoir un modèle type d'Union Locale. Par contre, les débats devront permettre de dégager des sens, des pistes communes pour aider les organisations à se donner des objectifs et des moyens plus précis en fonction des réalités du terrain.

Conférence régionale sur les ULs



Toute la CGT doit s'emparer des questions soulevées, à savoir :

- Difficultés d'animation dans les ULs dues, en partie au manque de collectif militant, Congrès des ULs, CE d'UL, Secrétariat d'UL,
- Moyens humains et financiers,
- Place des syndicats dans les ULs, notion d'interpro, syndiqués isolés,
- Lieu de travail/Lieu de vie,
- Maillage revendicatif du territoire,
- Périmètre des ULs,
- Activité juridique,
- Formation syndicale, Qualité de vie syndicale,
- Locaux syndicaux,
- Temps syndical,
- Formation des dirigeants,
- Fédéralisme/Centralisme/Autonomie, etc.

Cette conférence devra nous permettre de réfléchir sur l'évolution, ou pas, de notre outil interprofessionnel de proximité, l'Union locale, tout en réfléchissant au lien entre toutes les structures ou organisations de la CGT (Syndicats, Unions syndicales, Unions locales, Unions départementales, Comités régionaux, Fédérations).

Les débats préparatoires sont donc primordiaux. Pour cela, plusieurs documents vous parviendront très prochainement, avec un questionnaire en direction des Unions locales, un questionnaire en direction des syndicats, un 4 pages sur la conférence régionale sur les Unions locales.

De plus, les membres du collectif se rendront disponibles pour participer à vos Congrès, vos CE, vos bureaux ou à toutes réunions que vous souhaitez organiser sur ce sujet.

Nous espérons que ce document (en sachant qu'il soulève beaucoup de questions mais reste un document support au débat et que la liste des thématiques n'est pas exhaustive) vous permettra d'impulser des initiatives, des rencontres et des discussions avec les syndicats et leurs structures professionnelles et territoriales.

L'objectif est bien de redonner du souffle à nos ULs construire des ULs qui soient le plus proche possible des attentes des salariés, qu'ils soient dans l'entreprise où se trouve le syndicat, autour, ou sur le lieu de vie des syndiqués.

L'important est que le débat se fasse avec les syndicats, avec les syndiqués, en lien avec toutes les structures de la CGT.

Il sera donc essentiel de nous faire connaître les initiatives que vous souhaitez organiser pour préparer cette conférence. Et ce, pour plusieurs raisons :

1. Pouvoir se rendre disponible si vous souhaitez la participation d'un membre du collectif,
2. Pour nous envoyer un petit compte-rendu de ces rencontres ou des débats,

3. Pour informer les autres structures concernées (UD, FD, et spécifiques) afin qu'elles puissent impulser pour la participation des syndicats et participer, elles-mêmes à la réflexion.

QUEL OBJECTIF DE PARTICIPATION?

Sur la désignation des participants, le collectif a fait une proposition de 250 camarades. Les membres de chaque comité régional, 13 camarades par département (les désignations se feront sous la responsabilité des Unions départementales), 3 camarades par Fédération. Vous trouverez le détail en annexe II de ce document. Les camarades devront avoir été désignés pour fin juin 2016, afin de préparer au mieux la logistique d'organisation.

Tout le monde ne pourra pas participer à la conférence régionale, mais, encore une fois, le nombre ne devrait pas poser de problème si les débats en amont se sont déroulés dans et avec un grand nombre de syndicats et de structures.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignements complémentaires, en joignant un camarade du Collectif.

Lionel Pastre

Secrétaire du Comité régional



États généraux du rail et de l'Intermodalité

Toulouse le 15 avril 2016
Aux secrétaires généraux des Unions
Départementales,
Aux responsables régionaux de
Fédérations,

« Chers camarades,

Comme vous le savez, le Conseil Régional a décidé de lancer les États Généraux du Rail et de l'InterModalité (EGRIM).

Un processus de concertation et d'écoute des citoyens a débuté le 21 avril et se poursuivra jusqu'au 8 juillet, dans l'ensemble des départements de la région Languedoc-Roussillon/Midi-Pyrénées (voir calendrier en pièce jointe). Il est à noter que le Conseil régional souhaite poursuivre, au-delà de ces réunions publiques, des rencontres régulières à l'échelle des départements. Depuis plusieurs années, le service

public ferroviaire est devenu, comme l'ensemble des services publics, la cible privilégiée des libéraux avec l'ambition, au final, de transformer le service public ferroviaire en un marché pour satisfaire les ambitions de la sphère financière et du grand patronat. Le résultat est édifiant. Le Fret en est le triste exemple. L'ouverture à la concurrence en 2007 a entraîné un report modal du rail vers la route en totale opposition aux grands discours sur l'environnement. Depuis, les mauvais coups continuent! Des transferts massifs du train vers la route sont toujours envisagés, profitant très opportunément des dispositions de la loi Macron libéralisant le transport interrégional par autocars. La commission Duron préconise la suppression de la quasi-totalité des trains d'Équilibre du Territoire (TET). Quant aux trains de nuits, le ministère a

tranché et seules 3 lignes sont maintenues.

C'est dans ce contexte d'austérité que le Conseil régional doit établir la future convention TER qui fixera les ambitions de la région en matière de transport ferroviaire pour les 15 à 20 ans qui viennent et il est important que la CGT s'implique dans ce processus.

Le transport concerne chaque citoyen dans son quotidien, il est garant du lien social, il est vecteur d'échange, il concourt au développement économique. En clair, le transport est au cœur de notre quotidien, au cœur de nos vies, le transport est un enjeu de société et le ferroviaire un atout majeur.

En Midi-Pyrénées et en Languedoc-Roussillon, les inégalités sociales et territoriales sautent aux yeux. Notre propos n'est pas d'opposer le développement de la métropole



États généraux du rail et de l'Intermodalité



toulousaine ou Montpelliéraine à la désertification des territoires ruraux, mais bien de relever et combattre les différences de traitement selon où vivent les salariés, où travaillent les salariés. En effet, l'accès à l'emploi, à la santé, à l'éducation, à la formation, au transport, à la culture sont bien plus difficiles au fin fond de nos départements ruraux qu'à Toulouse, ou à Montpellier.

Et c'est bien les questions d'aménagement du territoire, de réponse aux besoins de transport voyageurs et marchandises, d'environnement qui vont donc être au cœur des débats qui s'ouvrent.

Ces états généraux du rail ne

peuvent et ne doivent surtout pas être réservés aux seuls cheminots mais, bien au contraire, à l'ensemble de la CGT. Nous vous proposons d'organiser, partout où auront lieu ces réunions publiques, dans vos Unions locales, dans vos Unions départementales, des réunions préparatoires avec les cheminots.

Dans notre projet revendicatif de « vivre et travailler partout en région », il nous semble nécessaire que chaque UD s'empare de ce sujet et à partir des réalités économiques et sociales de chaque département, crée les conditions, avec l'ensemble des organisations qui la composent, de construire un cahier revendicatif en terme de transport ferroviaire

(Fret et Voyageur) et sa complémentarité avec les autres modes de transport.

Nous proposons également de mettre en place au niveau régional un groupe de travail « Développement économique et social pour vivre et travailler partout en région » qui débouchera sur une contribution (un cahier d'acteur) CGT, pour ces états généraux. Ce groupe est issu des précédents collectifs « politique industrielle – emploi - territoire », « services publics », et « Transports-UIT ». Celui-ci nous permettra de cibler réellement quelques axes de travail concrets dans nos départements, pour porter l'ambition de reconquête de l'industrie et des services publics.

Nous vous invitons d'ores et déjà à réfléchir pour vous inscrire dans ce groupe de travail.

L'enjeu, dans ces états généraux du rail, sera bien de porter haut et fort nos ambitions revendicatives en territoire avec notre vision de « vivre et travailler partout en région », avec tout le contenu que nous travaillons depuis de nombreuses années déjà.

Lionel Pastre

Secrétaire du Comité régional

Michel Ricci

Secrétaire secteur fédéral cheminot



Prochaines sessions de formations CGT à l'IRT

L'ACTION SYNDICALE FACE AUX LOIS REBSAMEN ET MACRON

2 jours – lundi 27 et mardi 28 juin 2016

Cette formation vise à décrypter les lois Rebsamen et Macron pour élaborer une démarche syndicale efficace. La loi Rebsamen relative au dialogue social et à l'emploi revient sur un nombre important d'avancées des lois Auroux du début des années 80. Suivant les logiques des gouvernements de droite précédents, elle place au centre la négociation d'entreprise rognant un peu plus le principe de faveur et la notion d'ordre public garantie par la loi. Elle réduit les droits d'intervention des travailleurs/leuses et fusionne les IRP. La loi Macron engage, quant à elle, un processus de déréglementation qui frappe l'inspection du travail, la médecine du travail, la justice du travail, le droit pénal du travail ainsi que les institutions représentatives du personnel.

Public concerné: Responsables syndicaux/cales des professions et interprofessionnels.

SERVICE PUBLIC ET SERVICES AU PUBLIC

2 jours – lundi 3 et mardi 4 octobre 2016

Le service public renvoie à une certaine représentation du lien social. A travers les droits reconnus aux usagers, il se profile l'idée que les besoins fondamentaux des individus doivent être satisfaits. A ce titre, le service public apparaît comme un facteur essentiel de cohésion sociale. Après un tour d'horizon sur ses principes fondateurs, cette formation analyse le rôle des services publics, leur évolution et leur mise en cause. Elle interroge l'opération de mystification à l'œuvre à travers la notion de « services au public ». Il s'agit de dévoiler les choix idéologiques et de société autour des politiques gouvernementales du service public et de donner des outils aux syndicalistes pour faire prévaloir le bien commun sur la concurrence.

Public concerné: Responsables syndicaux/syndicales de professions et/ou interprofessionnel

Brèves

Congrès de l'UD CGT 32

Auch, jeudi 26 et vendredi 27 mai 2016.

Eric Cantarutti a été réélu Secrétaire Général de l'UD du Gers.
Félicitations !



